SYNDICAT DES EAUX DE FROIDEFONTAINE
1 allée des sapins
25380 BELLEHERBE

Conseil Syndical du 22 mai 2019
COMPTE RENDU

Date de convocation : 14 mai 2019
L'an deux mille dix-neuf et le vingt-deux du mois de MAI à 20 heures, le conseil syndical des eaux de Froidefontaine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **M. Christian HERARD, Président.**

Membres présents (14) : Bertrand Vernier suppléant de Christian Brand, Michel Glardon, Thierry Cartier suppléant de Philippe Franchini, Jacques Rognon, Olivier Joly, Christian Magrin, Christian Hérard, Bernard Loiget, Marc Magnenet, Marie-Claire Balanche, Claude Roy, Nicolas Perrin, Sylvain Pépiot, Dominique Martin suppléant de Christine Feuvrier-Etevenard

Excusé : Henri Bize, Yoan Massenot, Pascal Bourdenet , Régis Denizot, Denis Frésard
Absent : Rémi Balanche

Secrétaire de séance : Sylvain Pépiot

M. le président demande aux membres du conseil l'ajout d'un point supplémentaire en fin de l'ordre du jour . Accord à l'unanimité.

1- Le compte rendu du conseil syndical du 9 avril 2019 est adopté à l'unanimité

2- Attribution du Marché pour le projet de travaux de renforcement du réseau AEP – Secteur La Grange et Interconnexions – Secteur de Longevelle-les-Russey et Belvoir

Le Président présente les résultats de la consultation pour le marché de travaux pour le renforcement du réseau AEP – Secteur La Grange et Interconnexions – Secteur de Longevelle-les-Russey et Belvoir et indique que le syndicat a lancé une consultation en lots séparés le 9 avril 2019 au 13 mai 2019 à 11heures.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie mercredi 15 mai pour l'ouverture des plis et à mandater la société HETC pour analyser l'ensemble des dossiers reçus. La CAO s'est réunie mercredi 22 mai, et après analyse du rapport de HETC a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncées dans l'avis de publicité les entreprises suivantes :

N° lot	Désignation des lots	Entreprises retenues	Montant de l'offre HT
1	Renforcement du réseau AEP secteur de La Grange et Interconnexion AEP Secteur	SOGEA Baume les Dames	**656 236.76 €ht** **Variante 1 : PEHD et Fonte**
2	Renforcement du réseau EAP secteur de La Grange : réservoir	LACOSTE Maiche	**285 465.33ht Optimisation suite à pré-étude béton armé**
3	Interconnexion AEP de Belvoir depuis le SIE de FROIDEFONTAINE : canalisations	SOGEA Baume les Dames	**159 995.00€ ht** **Variante 3 : PEHD renforcé**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres

Les membres du conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité adoptent cette proposition et autorisent le Président à attribuer les marchés aux entreprises citées précédemment et à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3- Lancement d'une consultation pour la fourniture et l'acheminement d'énergie électrique pour les bâtiments du syndicat allant d'une puissance de 3 kVA à supérieur à 36Kva.

Le Président informe le conseil que le marché pour la fourniture et l'acheminement d'énergie électrique pour les bâtiments du syndicat se terminent au 31/12/2019 et qu'il est nécessaire de lancer une consultation.
Les membres du conseil syndical autorisent le Président à lancer cette consultation et autorisent le Président à signer toutes pièces permettant le lancement de cette consultation.

4- Devis pour l'étude de protection du captage de la Commune de Belvoir

Le Président informe le conseil syndical de la nécessité de finaliser l'étude de protection de captage de la Commune de Belvoir. La société Science et environnement avait été mandatée par la Commune de Belvoir.
Etant donné l'adhésion de la Commune de Belvoir au SIE de FROIDEFONTAINE au 1/01/2019, le syndicat retient le devis de Science Environnement pour un montant de 2870€ht.

L'exposé du Président entendu, les membres du conseil syndical acceptent le devis de la Société Science et Environnement pour 2870€ ht.

5- Affaires diverses :
Présentation du site internet

Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h05.

Le Président

Christian HERARD